

Matricules militaires
Lisieux 1902

Coulboulie

Nom : Coulboulie Numéro matricule du recrutement : **424**

Prénoms : Louis Nais Surnom : Classe de mobilisation : 1902

ÉTAT CIVIL

Né le 25 juin 1882 à Sacchapelles Nours, canton de Bellefleur, département de Calvados, résidant à Tournelles, canton de Honfleur, département de Calvados, profession de domestique agricole, fils naturel reconnu de Calherine Coulboulie, domicilié à Tournelles, canton de Honfleur, département de Calvados

N° 37 de tirage dans le canton de Honfleur

SIGNALEMENT

Cheveux bruns, sourcils bruns, yeux gris, front large, nez droit, bouche normale, menton plat, visage ovale
Taille : 1 m. 59 cent. Taille rectifiée : 1 m. 59 cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3, militaire (2) course

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
(Campagnes, blessures, actions d'armes, décorations, etc.)

Incorporé au 28^e Rég^t d'Infanterie compter du 16 Novembre 1903
Arrivé au Corps le 22 Octobre 1903 - M^o 5712
Envoyé en congé le 1^{er} Septembre 1906
Certificat de bonne conduite accordé
Passé dans la réserve le 1^{er} Octobre 1906

Dans l'armée active

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Départ.	Cantonnes.	Subdivisions de région.	Indication de la commune de naissance.
<u>Calvados</u>	<u>Honfleur</u>	<u>Lisieux</u>	<u>R.</u>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
<u>1^{er} Oct 1906</u>	<u>1^{er} Oct 1906</u>	<u>1^{er} Oct 1906</u>	<u>1^{er} Oct 1906</u>	<u>1^{er} Oct 1906</u>

DANS LA DISPONIBILITÉ OU DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE.

Decès le 6 septembre 1916. Tué à l'ennemi à Marolles sous Courmoulin (Oise). Inhumé au Cimetière Militaire 466
Campagne contre l'Allemagne du Nord 1914 au 1^{er} Sep 1916

Naëth 1918

à accompli une 1^{re} période d'exercices dans l' 119^e Régiment d'Infanterie du 1^{er} 23 Sep 1909

à accompli une 2^e période d'exercices dans l' 119^e Régiment d'Infanterie du 18 Avril au 4 Mai 1911

Passé dans l'armée territoriale le

DANS L'ARMÉE TERRITORIALE OU DANS LA RÉSERVE.

à accompli une période d'exercices dans l' du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1891.
L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapau.
Pour les hommes compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)